

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 715

Artikel: Formation professionnelle : et le personnel politique?
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Où du genre plus affirmé, sans plus d'égards à prendre envers les deux socialistes siégeant au Conseil fédéral?

Quant au fond, la réponse donnée à cette double question n'aura en principe pas d'effet. Aussi bien, les députés socialistes élus le 23 octobre dernier l'ont été sur la base d'un programme précis pour la législature («Objectifs 1983-1987»), dont le contenu fixe les axes d'une politique d'opposition dans les quatre grands domaines prioritaires: emploi, environnement, politique sociale et solidarité internationale. A une ou deux exceptions près, qui sont d'ailleurs des cas limites (garantie contre les risques à l'innovation pour les PME, adhésion à l'ONU), le programme de législature du PSS ne contient aucune proposition susceptible de recevoir l'appui du Conseil fédéral.

SOCIAL: SOCIALISTES EN FLÈCHE ET SOLITAIRES

Prenons l'exemple du «social»! En matière d'AVS, les socialistes demandent tout ce que la dixième révision va refuser (flexibilité de l'âge d'ouverture du droit à la rente, calcul séparé de la rente de la femme mariée, etc.).

Dans le domaine de l'assurance maladie et accidents, les socialistes s'accrochent à des revendications que la révision en cours ne satisfera pas du tout (assurance obligatoire, financement analogue à celui de l'AVS, congé parental, etc.).

Idem pour la protection des locataires (les socialistes soutiennent l'initiative pendante, que le Conseil fédéral veut bien entendu rejeter en lui opposant un maigre contre-projet).

Pour ne rien dire des autres objectifs socialistes qui vont tous très largement au-delà des éventuelles bonnes intentions gouvernementales (droits des patients, régime de l'assurance-invalidité, large application des dispositions de l'assurance-chômage).

Et il en va de même, répétons-le, dans les autres secteurs prioritaires des interventions socialistes

ces prochaines années. Une simple comparaison des «Objectifs 1983-1987» du PSS et des «Grandes lignes» du Conseil fédéral pour la même législature suffit à démontrer que sur le fond, le parti socialiste se trouve bel et bien dans l'opposition au niveau fédéral; ses mandataires ont donc à mener une politique correspondante, dont on connaît d'ailleurs les axes et les thèmes.

LE POIDS DE LA PRATIQUE

Dès lors toute la question, somme toute formelle, est de savoir dans quelles conditions pratiques, cette politique d'opposition sera menée: avec ou sans représentants au Conseil fédéral.

Que peuvent obtenir Pierre Aubert et Otto Stich de leurs cinq collègues, compte tenu des rapports de forces politiques dans le pays et surtout de la configuration personnelle du Conseil fédéral élu pour quatre ans le 7 décembre dernier? C'est finalement de la réponse à cette question d'appréciation que dépendra la décision du Congrès extraordinaire du PSS des 11/12 février. D'ici là, avec l'aide de leurs collègues, les deux socialistes élus au Conseil fédéral chercheront tout naturellement moins à convaincre par la parole qu'à multiplier les «preuves par l'acte». Pierre Aubert a déjà le voyage de Stockholm à son actif et Otto Stich a opportunément ressorti le dossier de la durée du travail des fonctionnaires que Willi Ritschard avait fait préparer, sans doute en vue de le présenter lui-même avant son départ.

L'EFFORT INDISPENSABLE

En tout état de cause, le fait que nous n'ayions pas en Suisse de tradition de l'opposition ne doit pas effrayer les socialistes comme un obstacle insurmontable. Le PSS est parfaitement outillé au niveau du programme voté à Lugano et des objectifs pour la législature en cours, pour mener une politique d'opposition. Pour les personnes, la con-

duite d'une action différente, en l'absence de ces «pères de la nation», dont la force symbolique et la valeur de référence demeurent immenses, implique(rait) un effort assez considérable de renouvellement et d'imagination — autant dire un engagement fortement accru, intensifié à tous les niveaux du parti socialiste. Reste à savoir si les socialistes sont capables de cet effort. Telle est la question de confiance (en soi), posée à chaque membre, militant et mandataire, dans le vaste débat déclenché par le choc finalement salutaire du 7 décembre 1983.

Y. J.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Et le personnel politique?

On dit que la magistrature politique s'apprend sans apprentissage certifié. L'activité professionnelle, le militantisme dans un parti, l'échelon communal constitueraient à eux seuls une formation «sur le tas».

En un sens, il est bon, en effet, qu'il n'y ait pas de «cursus honorum» obligatoire. L'expérience montre, aussi, que la diversité professionnelle qui mêle dans un collège l'entrepreneur, le paysan, le juriste, l'enseignant, est aussi utile que le pana-chage politique.

Il n'en demeure pas moins que la préparation et le recrutement de cadres politiques est une des tâches essentielles des partis.

Or ce qui frappe, c'est que ce recrutement est en baisse. Démonstration en est donnée par l'élection complémentaire vaudoise (au Conseil d'Etat). Significatif tout de même que le parti radical offre un choix aussi étroit, que le parti radical lausannois n'ait pas un homme ou une femme à mettre sur les rangs. Les élections nationales avaient déjà fait constater cet effacement lausannois.

Y a-t-il désaffection de la vie publique? Le sujet est d'importance et les symptômes à surveiller. A. G.